



DEPARTEMENTAUX CROSS-COUNTRY

Site de l'Agora - Commentry

Dimanche 12 janvier 2020

13h30	Benjamines	Benjamins	Minimes filles	2150m	
13h50	Minimes garçons	Cadettes	Cross court M&F	3150m	
14h10	Eveil athlé Masculins & féminines			1050 m	Avec un régulateur allure
14h25	Poussins	Poussines		1050 m	Avec un régulateur allure
14h40	Cadets	Juniors Femmes		4150m	
15h00	Juniors Hommes	Elite Femmes		6150m	
15h30	Elite Hommes	Masters hommes		8150m	

Comité Départemental d'Athlétisme de l'Allier

Organisation

USP Commentry Athlétisme et du comité d'Allier d'Athlétisme avec le soutien de la municipalité de Commentry.
Renseignements Eric FOUCAUX 06 62 27 68 17

Règlement

Les courses se déroulent selon les règles édictées par la Fédération Française d'Athlétisme. Seul le juge-arbitre est habilité à recevoir les réclamations et à en juger.

Engagements

Sur le site du Comité d'Allier jusqu'au mercredi 8 janvier à 23h59.

Les clubs ne devront confirmer ou engager que les athlètes devant participer afin d'éviter un gâchis de dossards. Tout engagement d'un non licencié ou un engagement tardif sera accompagné d'un droit d'engagement de 5€ redevable immédiatement. **Les licenciés UNSS ou FFSU (non licenciés FFA) doivent obligatoirement présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition.**

Classements effectués et titres décernés :

Par équipes : benjamins, benjamines, minimes masculins, minimes féminines, cadets, cadettes, juniors masculins, juniors féminines, élites masculins, élites féminines, masters masculins, cross court masculin et féminin.

Les clubs n'ont plus à confirmer leur composition d'équipe, Logica effectuant directement le décompte en fonction des arrivants. Un club aura une équipe classée chaque fois que son nombre d'arrivants atteindra un multiple de 4.

Individuels : les mêmes + espoirs masculins, espoirs féminines, masters féminines.

Médailles individuelles pour les 3 premiers de chaque catégorie. Coupes aux vainqueurs par équipes

Qualification aux Championnats Loire & Volcans

Athlètes ayant participé aux départementaux de cross 2020

Confirmation d'engagements en ligne sur le site AURA, à effectuer par les responsables de club, pour tous les athlètes, titulaires d'une licence compétition, ayant été classés lors des championnats départementaux de cross 2020 - date limite mercredi 29 janvier 2020 23h59.

Athlètes n'ayant pas participé aux départementaux de cross 2020.

Engagements gratuits en ligne sur le site AURA par les responsables des clubs jusqu'à la date limite du mercredi 29 janvier 2020 23h59. A partir du jeudi 30 janvier, toute autre demande de qualification exceptionnelle devra être accompagnée d'un chèque de 15 € à l'ordre de la ligue Auvergne Rhône-Alpes d'athlétisme

Maillots

Les athlètes sont tenus de porter un maillot aux couleurs de leur club conforme au règlement fédéral. Lorsque les clubs ont été autorisés à utiliser des maillots présentant des différences, tous les coureurs d'un même club participant à la même course doivent porter des maillots identiques. Les athlètes munis de maillots non conformes à ces dispositions ne seront pas autorisés à prendre le départ ; s'ils échappent à la vigilance des officiels et terminent la course, ils ne seront classés ni individuellement ni au titre de leur équipe.

Dossards

Le délégué de chaque club retirera simultanément tous les dossards de ses athlètes.

Chaque coureur se verra attribuer un numéro de dossard. Les dossards seront épinglés sur la poitrine avec 4 épingles (non fournies par l'organisation). Tout coureur doit, sous peine de déclassement, porter pendant toute la course et à l'arrivée le dossard qui lui a été attribué, non découpé et non plié

Jury

Il sera constitué par USP Commentry en accord avec le Comité d'Allier ; mais les clubs ajouteront à la liste de leurs engagés le nom d'au moins un officiel qui devra participer au jury (si nécessaire), à la place qui lui aura été assignée, pendant toute la durée de la compétition. Les commissaires de parcours et estafettes seront fournis par l'organisateur.